



Dernier tour NAO¹ : Enveloppe AI² faible Mais des accessoires

Au CAC40 les dividendes, aux salariés les miettes ?

Le 10 février a eu lieu la troisième et dernière réunion de négociation salariale.

Une double négociation est en cours pour l'UES et Clemessy SA

La Direction a revu très légèrement à la hausse ses propositions sur l'enveloppe globale et sur un certain nombre d'accessoires de salaire.

L'**UNSA** a fait avancer les discussions dans l'intérêt des salariés. L'enveloppe globale reste très faible en rapport aux résultats de l'entreprise mais l'**UNSA** a obtenu de réelles avancées sur les accessoires. Ceux-ci seront cependant à négocier en local pour les filiales.

La direction est foncièrement contre une augmentation générale.

L'enveloppe augmentations individuelles :

- 1,8 % pour EES-Clemessy SA
- 1,7 % $\pm$ 0,1 % pour les filiales de l'UES.

Sans signature de l'UNSA la direction menace de descendre à :

- 1,6 % pour EES-Clemessy SA
- 1,5 % $\pm$ 0,1 % pour les filiales de l'UES.

Et diminue un certain nombre d'accessoires

Les salaires ne sont déjà pas au niveau de la concurrence.
L'écart va encore un peu plus se creuser.

Les personnes qui décident des enveloppes ne comprennent visiblement rien à nos métiers techniques qui demandent des personnes compétentes. Contrairement aux dirigeants qui peuvent toujours compter sur ceux qui sont en dessous pour rattraper leurs bêtises. Eiffage est entrée au CAC40 le 22/12/2025. On en a entendu parler comme d'une bonne nouvelle, la question est : pour qui est-ce une bonne nouvelle ?

Voir tableau ci-dessous



¹ NAO : Négociation Annuelle Obligatoire concernant les rémunérations et organisations du travail.

² AI : Augmentations Individuelles



Accessoire de salaire	EES-Clemessy SA SANS signature	EES-Clemessy SA AVEC signature	Proposition UNSA
Augmentation générale	-	-	1 %
Enveloppe augmentations Individuelles	1,6 % de la masse salariale	1,8 % de la masse salariale	3,5 %
Augmentation mini par salarié augmenté	3 % du salaire	2 % du salaire ou mini 55 €	
Seuil de passage en commission sectorielle	2050 €	2050 €	2100 €
Indemnité Petit Déplacement	1K 0,36 €/km Amplitude +3 %	1K 0,37 €/km Amplitude +5 %	
Indemnité Grand Déplacement	Mini 99,60 €	Mini 99,60 €	110 €
Barème Km Gestion (NDF)	+3 %	+3 %	+2 %
Repas gestion (NDF)	28,00 € pas de distinction midi et soir	28,00 € le midi, 35,00 € le soir	+2 %
Hôtel gestion (NDF)			+2 %
Postes à primes	+3 %	+3 %	+2 %
Ticket restaurant	11,20 €	11,50 €	12,10 €
Repas Mulhouse	6,72 €	6,90 €	8,10 €
Prime de lavage	1,00 €	1,50 €	2,00 €
Prime de mariage/Pacs	100 €	100 €	100 €
Médaille du travail	42 €	45 €	45 €/ an
Enveloppe d'égalité pro	0 €	1000 €	3000 €
Forfait mobilité durable	220 €	260 €	300 €
Prime Formateur My Academy (mini 6 jours)	220 €	250 €	
Prime tutorat (doublé si CDI)	220 €	250 €	
Abonnement transport	75 %	100 %	90 %
Prime transport sédentaires non-cadres	Non revalorisé	+1,5% plus à vol d'oiseau mais du domicile au lieu de travail	A partir de 0 km pour tous et PAS à vol d'oiseau
Budget des œuvres sociales	-	-	1,2%
Journée de solidarité	-	-	Prise en charge
Prise en charge de la mutuelle par l'entreprise	-	-	75 %
Frais de télétravail	0	0	2,70 €/jour
Semaine en 4 jours			4j sur volontariat

L'enveloppe des augmentations montre la pingrerie de la direction par rapport au résultat exceptionnels de l'entreprise mais l'UNSA ne veut pas priver les quelques salariés qu'il sera possible d'augmenter. Mais nous sommes bien conscients que ce n'est pas ce qui va motiver les équipes.

Votre équipe UNSA Clemessy Eiffage